

Formation préparatoire à l'habilitation électrique Personnel non électricien basse tension B0, H0, H0V Initial

UIMM

POLE FORMATION
Initiale

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Réglementaires

22/05/2026

Public et prérequis

Comprendre les instructions de sécurité

Personnel non électricien travaillant à proximité des installations électriques

Les objectifs

- Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510
- Permettre au personnel d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens à proximité de pièces nues sous tension
- Appréhender les risques et les effets du courant sur le corps humain
- Expliquer la notion de travaux hors tension
- Adapter son comportement face à un électrisé

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Projections d'audiovisuels

Utilisation de la norme et de documents associés

Etude de cas (accidents)

Vidéo

Equipement de protection individuelle

Appareillage de protection industrielle (disjoncteurs, différentiels, ...)

Equipements électriques pour mise en situation

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Titre d'habilitation vierge

Contenu de la formation

Tronc commun

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

Chargé de chantier (B0, H0, H0V)

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)

Par un jeu de rôle ou une mise en pratique

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local, ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
- Chantier
- Travaux
- Exploitation électrique
- Consignation
- Ou de son employeur
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique (Exécutant)
- Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier)

Evaluation

- Evaluation des savoirs par un QCM
 - Evaluation des savoir-faire à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention
- Evaluation des savoir-faire à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention

Modalités d'évaluation

A la fin de la formation, le formateur réalise un test d'évaluation formel sur les connaissances liées à la sécurité électrique, en vue de préconiser à l'entreprise du salarié, un niveau d'habilitation

A la fin de la formation, le formateur réalise une mise en situation pratique de préférence sur les installations en entreprise ou sur du matériel pédagogique en salle L'AFPI Lorraine communiquera, à l'entreprise, un rapport mentionnant les remarques et avis du formateur concernant l'aptitude de chaque stagiaire à conserver ou non son titre d'habilitation. En cas d'avis défavorable, la personne concernée devra suivre à nouveau une préparation à l'habilitation ainsi qu'un titre d'habilitation vierge à signer par l'employeur et par le titulaire.

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour